

---

**ENFANTS SOLDATS**

**Des générations d'enfants oubliés par les gouvernements**

**Selon un nouveau rapport, des enfants soldats seraient impliqués dans plus de vingt conflits à travers le monde**

Index AI : ACT 76/010/2004

ÉFAI

**Embargo : mercredi 17 novembre 2004  
(10 h 00 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Londres** – Certains gouvernements font obstacle aux avancées réalisées pour mettre un terme à l'utilisation d'enfants comme soldats, selon un collectif international d'organisations humanitaires et de défense des droits humains s'exprimant dans un rapport qui vient d'être publié.

La Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats publie ce mercredi 17 novembre l'étude la plus complète à ce jour sur les enfants soldats. Selon ce document, des enfants combattent dans presque tous les conflits d'importance, aux côtés des forces gouvernementales et aux côtés des forces d'opposition. Ils font partie des blessés, sont soumis à d'horribles exactions et se font tuer.

La Coalition accuse les gouvernements de l'Union européenne, le G8 et le Conseil de sécurité des Nations unies de ne pas assumer leur rôle dirigeant. Elle demande la mise en application immédiate de l'interdiction de faire combattre des enfants.

*« Les enfants doivent être protégés de la guerre et non utilisés en tant que combattants. Au lieu de cela, des générations entières se font voler leur enfance par des gouvernements et des groupes armés, a déclaré Casey Kelso, responsable de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats.*

*« Un monde qui n'autoriserait pas les enfants à faire la guerre est possible, mais les gouvernements doivent faire preuve de volonté politique et de courage pour cela en faisant respecter le droit international. »*

Le rapport 2004 sur les enfants soldats passe en revue les tendances et événements qui se sont produits depuis 2001 dans 196 pays. Malgré quelques améliorations, la situation reste la même ou a empiré dans un certain nombre de pays. La fin de la guerre en Afghanistan, en Angola et en Sierra Leone a conduit à la démobilisation de 40 000 enfants, mais plus de 25 000 ont été entraînés dans les seuls conflits de Côte d'Ivoire et du Soudan.

Les occasions de progrès, notamment la création et le soutien grandissant en faveur d'un traité des Nations unies sur les enfants soldats, la création de programmes de démobilisation dans certains pays et l'élan en faveur de poursuites judiciaires pour les personnes soupçonnées d'enrôler des enfants, ont été mises à mal par des gouvernements qui ont rompu leurs promesses ou n'ont pas su montrer la direction politique à suivre.

Bien que le Conseil de sécurité des Nations unies ait condamné l'enrôlement d'enfants soldats et surveille les pays recrutant des enfants pour mener leurs guerres, certains membres ont bloqué tout progrès réel en s'opposant à ce que des pénalités concrètes soient imposées à ceux qui violent cette interdiction. Selon la Coalition, le Conseil de sécurité devraient prendre des mesures immédiates et décisives pour sortir les enfants des conflits en appliquant des sanctions ciblées et en poursuivant devant le Tribunal pénal international ceux qui enrôlent des enfants comme soldats.

Les groupes armés, paramilitaires soutenus par les gouvernements et forces d'opposition, sont les principaux coupables en matière de recrutement et d'utilisation d'enfants soldats. Des dizaines de groupes, dans au moins 21 conflits, ont recruté des dizaines de milliers d'enfants depuis 2001, les forçant à combattre, les entraînant au maniement d'armes et d'explosifs, leur faisant subir des viols, des violences et les soumettant au travail forcé.

Des filles et des garçons ont par exemple été soumis, au sein des Forces armées révolutionnaires de Colombie, à des « conseils de guerre » pour des motifs disciplinaires et dans quelques cas, des enfants ont été forcés d'exécuter leurs camarades. Dans l'est de la République démocratique du Congo, des groupes armés ont abusé sexuellement et violé des filles et contraint des enfants à tuer des membres de leur propre famille.

Selon la Coalition, tous les groupes armés doivent protéger les enfants des conflits ou répondre de leurs actes devant la justice.

Des gouvernements, notamment ceux du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Myanmar, du Soudan et des États-Unis, ont envoyé des enfants sur les lignes de front dans au moins dix conflits. D'autres, notamment la Colombie, l'Ouganda et le Zimbabwe ont accordé leur soutien à des groupes paramilitaires et à des milices ayant recours à des enfants soldats. Des États comme l'Indonésie et le Népal utilisent les enfants comme informateurs, espions ou messagers.

Certains gouvernements, notamment le Burundi, l'Indonésie et la Fédération de Russie ont tué, torturé ou détenu arbitrairement des enfants soupçonnés de soutenir l'opposition armée. Des enfants palestiniens ont été torturés et menacés par les forces israéliennes pour les contraindre à devenir des informateurs.

Les gouvernements occidentaux ont manqué à leurs engagements de protéger les enfants, en fournissant un soutien et un entraînement militaire à des gouvernements ayant recours à l'utilisation d'enfants soldats, comme le Rwanda et l'Ouganda.

La Coalition appelle les gouvernements à interdire le recrutement de toute personne âgée de moins de dix-huit ans au sein de forces armées quelles qu'elles soient et à ratifier et mettre en application le traité des Nations unies relatif aux enfants soldats qui devrait aider à faire diminuer le nombre d'enfants utilisés dans les hostilités.

Au moins 60 gouvernements, parmi lesquels l'Australie, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis, continuent de recruter légalement des mineurs âgés de 16 ou 17 ans.

#### Notes

1. Le Comité directeur de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats est constitué d'Amnesty International, Défense des enfants - International (DEI), Human Rights Watch, de la Fédération internationale Terre des hommes, de l'Alliance internationale d'aide à l'enfance, du Service jésuite des réfugiés (JRS), du Bureau de la société des amis auprès des Nations unies (Genève) et de l'Organisation internationale de perspective mondiale.

2. Le traité des Nations unies sur les enfants soldats fait référence au protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Ce protocole interdit la participation d'enfants âgés de moins de dix-huit ans aux hostilités et les enrôlements forcés d'enfants. Il appelle les États à repousser l'âge minimum pour les recrutés volontaires. Quarante-cinq États l'avaient ratifié et 116 l'avaient signé en octobre 2004. ●

**Pour consulter le rapport dans son intégralité (en anglais), consulter le site <http://www.child-soldiers.org/>.**

**Pour plus d'informations, contacter Nicki East ou Casey Kelso à la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats au :+44 20 7713 2761 ou par courrier**

**électronique à l'adresse [press@child-soldiers.org.uk](mailto:press@child-soldiers.org.uk).**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>.**